

yeux constamment fixés sur l'autorité souveraine, qui est l'interprète de cette loi suprême. Lacordaire a eu le bonheur de ne la jamais perdre de vue. Un instant il aurait pu être tenté de s'en écarter, à la suite d'un maître illustre qui, pour préserver la foi des périls que pouvaient lui faire courir des révolutions successives, n'avait rien trouvé de mieux que de faire entrer l'esprit révolutionnaire dans le sein de l'Eglise elle-même. Comment Lacordaire séduit, avec un groupe de généreux amis, par l'âpre éloquence de Lamennais, fut le premier à s'arrêter sur une pente qui l'aurait conduit à cet abîme, le monde chrétien le sait. Un signe, une muette indication du déplaisir de Rome lui suffit et tout fut dit. Il fallut rompre avec un chef aimé : c'était pour une âme comme la sienne le plus douloureux des sacrifices : après celui-là, aucun ne devait plus lui coûter. Aussi à partir de ce moment, il n'y eut ni engagement d'amour-propre, ni recherche de popularité, ni secret désir d'être agréé des sages du monde ou applaudi de la foule qui l'ait fait hésiter un instant sur le devoir absolu de la soumission catholique.

Le serment prêté le premier jour a été tenu jusqu'au dernier : " Nous finirons " [disait-il avec les jeunes écrivains du journal *l'Avenir*, " en allant chercher à Rome un jugement qu'ils n'attendent pas ], " nous finirons comme nous avons commencé. Et quand après une vie d'épreuves et de combats, notre dernier soupir aura marqué le terme de nos travaux, on pourra, nous l'espérons, graver sur notre tombe cette parole de Fénelon : " O sainte Eglise de Rome, si jamais je t'oublie, puisse-je m'oublier moi-même ! "

Messieurs, ce qui n'était qu'un vœu ce jour-là a été une prédiction accomplie, et sur la tombe aujourd'hui fermée de Lacordaire, on peut graver l'inscription préparée par sa jeunesse.

Fils soumis de l'Eglise et dévoué de la France, n'avais-je pas raison de vous dire que c'était là Lacordaire tout entier ? Celui qui en reproduisant son image effacerait ou atténuerait un de ces deux traits, en altérerait toute ressemblance.

C'est aussi la double leçon que donne cette noble image, à ceux qui entrent dans la vie sous le patronage d'un si grand nom. Je voudrais me taire et ne rien dire qui pût assombrir pour eux l'éclat d'un jour comme celui-ci. J'ai pourtant le devoir de leur dire que s'ils veulent marcher sur les traces de Lacordaire, plus d'une épreuve peut les attendre pareille à celles qu'il avait rencontrées au début de sa carrière et dont il pouvait espérer en quittant la terre, que le retour nous serait épargné.

Quand Lacordaire nous a été enlevé, la paix entre sa chère France et l'Eglise n'était pas sans doute encore conclue au gré de ses souhaits et de ses rêves : mais de premières bases étaient posées par des lois équitables : on pouvait beaucoup attendre du temps, du cours nouveau imprimé à l'esprit public, de l'ascendant de la vérité sur les âmes, et de la vertu vivifiante qui fait germer et croître les institutions catholiques, quand rien ne vient en comprimer le développement. Bien des préventions s'étaient évanouies : la liberté, loyalement pratiquée tenait des promesses. Quelque indifférent qu'il pût être à ce qui ne touchait que sa personne et sa gloire, Lacordaire pouvait constater ce progrès, dû en